

RBC Funds (Lux)
Société d'Investissement à Capital Variable 14, Porte de France
L-4360 Esch-sur-Alzette
R.C.S. Luxembourg B.148.411
(le « Fonds »)

À l'attention des actionnaires de :
RBC Funds (Lux) – Canadian Equity Value Fund
RBC Funds (Lux) – U.S. Mid Cap Value Equity Fund
RBC Funds (Lux) – U.S. Small Cap Equity Fund
RBC Funds (Lux) – Global Resources Fund
RBC Funds (Lux) – Emerging Markets Equity Fund
RBC Funds (Lux) – Emerging Markets Value Equity Fund
RBC Funds (Lux) – Emerging Markets Small Cap Equity Fund
RBC Funds (Lux) – Global Equity Focus Fund
RBC Funds (Lux) – European Equity Focus Fund
RBC Funds (Lux) – Global Bond Fund
RBC Funds (Lux) – U.S. Investment Grade Corporate Bond Fund
(les « Compartiments »)

13 mars 2017

Objet : modification du cycle de transaction de RBC Funds (Lux)

Cher actionnaire,

Au 1^{er} avril 2017, le cycle de transaction sera modifié pour la majorité des compartiments de RBC Funds (Lux) (le « Fonds »). Ceci inclut le compartiment dans lequel vous investissez actuellement.

À l'heure actuelle, les souscriptions d'actions présentées avant midi heure normale d'Europe centrale (HNEC) le jour ouvrable précédant un jour d'évaluation sont traitées sur la base de la valeur liquidative par action pour ce jour d'évaluation. C'est ce qu'on appelle une « Limite T-1 ».

Toutefois, à compter du 1^{er} avril 2017, les souscriptions ou les rachats présentés avant midi (HNEC) un jour d'évaluation seront traités sur la base de la valeur liquidative par action de cette journée. En d'autres termes, lorsqu'un investisseur souscrit des Actions jeudi avant midi (HNEC), en cas d'acceptation, il recevra des actions calculées à la valeur liquidative par action du jeudi. C'est ce qu'on appelle une « Limite T »*.

La décision de passer d'une Limite T-1 à une Limite T pour la majorité des compartiments est basée sur des recherches approfondies et vise à mieux aligner le Fonds sur les normes de l'industrie.

Les demandes de souscription ou de rachat pour les Actions reçues après les heures limite décrites plus haut seront traitées le jour d'évaluation suivant. Dans tous les cas, la valeur liquidative par action est inconnue des investisseurs lorsqu'ils placent leurs ordres.

Les informations clés pour l'investisseur (en français), le prospectus, les statuts et les rapports annuels et semestriels (en anglais) sont disponibles auprès de l'intermédiaire

chargé du service financier, RBC Investors Services Belgium, 37 Boulevard Du Roi Albert II, B-1030 Schaerbeek (Bruxelles), Belgique, téléphone +32 2 222 52 42.

RBC Funds (Lux)

* Notez qu'un petit nombre de compartiments ne suivront pas cette nouvelle procédure en raison de considérations de mise en œuvre opérationnelle et resteront dans le cycle de transaction existant. Un d'entre eux fait l'objet d'une offre publique en Belgique :

- RBC Funds (Lux) Asia Ex-Japan Equity Fund.